

o.712.1(8e ex.) - PO/vz

Le 23 mars 1978

Note au Chef du département

Assemblée générale de l'ONU  
Session spéciale sur le  
désarmement

at	GU	GR	TAI	GY	STR	GR	a/a
Date	20		4		8/8	✓	4
VISA	✓	GW	4		8/8	✓	4
EPD			20.03.78				10
Ref.	o.712.1(8 <sup>ex</sup> )						

Indépendamment de l'intérêt politique et diplomatique propre de la session spéciale pour la Suisse, cette assemblée générale permet de toucher en quelque sorte du doigt les qualités et les défauts des Nations Unies et le caractère précaire de notre statut d'observateur.

C'est pourquoi, il serait sans doute utile d'inclure dans la délégation suisse pour un séjour de quelques jours un ou deux parlementaires - membres des commissions des affaires étrangères, par exemple - qui auraient ainsi l'occasion d'acquérir une expérience directe des Nations Unies, lors du débat général, par exemple.

L'opinion publique et les milieux opposés à l'adhésion de la Suisse aux Nations Unies accuseront peut-être le département politique de dilapider les deniers publics, mais en fait, les frais ne sont pas très grands et l'importance de l'enjeu pour la Suisse - qu'il s'agisse du désarmement ou de notre

- 2 -

adhésion - permet de justifier pleinement une telle initiative.

Division politique III

*Pometta*  
(Pometta)

Copie à :

- Secrétaire général du Département
- M. l'Ambassadeur R.L. Bindschedler
- Section des Nations Unies et des organisations internationales